

que vous jugez capables de le procurer, et sincèrement disposés à le faire.

**LE PLUS GRAND BIEN DU PAYS
C'EST LE RÉGNE DE DIEU**

Ce que vous devez avoir en vue dans les élections, c'est le plus grand bien du pays. Or, Nos Très Chers Frères, le plus grand bien du pays, c'est le règne de Dieu par la foi et les mœurs chrétiennes. La devise des peuples chrétiens, comme celle des individus, est dans cette parole du Sauveur : " Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. " (Matt. 6. 93.) C'est le premier mot de la sagesse chrétienne pour chacun de nous et c'est aussi le premier mot de la sagesse politique. C'est la justice qui fait les peuples grands et forts, c'est l'impiété qui les ruine et les perd. Le premier bien d'un peuple, c'est donc la foi chrétienne, base et fondement des mœurs publiques et privées ; et c'est ce bien que vous devez vouloir, désirer et assurer autant qu'il est en vous aux générations futures, comme vos pères vous l'ont assuré.

**RÈGLE SURE POUR APPRÉCIER L'ESPRIT
RELIGIEUX D'UN HOMME**

C'est vous dire, Nos Très Chers Frères, que vous seriez grandement coupables de donner vos suffrages dans les élections à des hommes qui sont hostiles ou indifférents aux idées chrétiennes et affectent de ne s'occuper que des intérêts matériels, fussent-ils quelquefois en opposition avec les intérêts religieux et moraux de votre pays. Pour apprécier l'esprit religieux d'un homme, vous avez une règle sûre qui ne peut vous tromper : comparez ses principes à ceux que vous donne la Sainte Eglise par l'enseignement de ses pasteurs. Car il n'y a de religion sincère et véritable que dans la soumission parfaite d'esprit, de cœur et de conduite à l'autorité des Pasteurs légitimes institués de Dieu pour veiller sur les vrais intérêts de la religion.

**APRÈS LA FOI ET LES MŒURS LE PREMIER BIEN DU PAYS
C'EST LA PAIX DANS L'ORDRE**

Après la foi et les mœurs chrétiennes, le premier bien d'un pays, c'est la paix dans l'ordre. Deux choses surtout favorisent et garantissent la paix et l'ordre dans la société civile ; la stabilité des institutions et des lois, et le respect de la justice. Sans doute les lois et les institutions humaines sont essentiellement variables parce qu'elles sont imparfaites, et peuvent être